

Exercice clos le 31 décembre

2014

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

UNION DEPARTEMENTALE CFTC DU BAS-RHIN

Espace Européen de l'Entreprise

19 rue de la Haye

CS 70 052 SCHILTIGHEIM

67 014 STRASBOURG Cedex

 **GROUPE Y**
Audit

www.groupey.fr

UNION DEPARTEMENTALE CFTC DU BAS-RHIN

Exercice clos le 31 décembre 2014

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Union Départementale CFTC du Bas-Rhin, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Union Départementale à la fin de cet exercice.

SIÈGE SOCIAL : NIORT

53 rue des Marais
CS 18421
79024 NIORT Cedex
Tél. : 05 49 32 49 01
Fax : 05 49 32 49 17

FONTENAY-LE-COMTE

38 rue de la Capitale du Bas Poitou
BP 20173
85203 FONTENAY-LE-COMTE Cedex
Tél. : 02 51 69 06 10
Fax : 02 51 69 96 07

FUTUROSCOPE

Téléport 1 - @ 7 bis
Avenue de Gallée, BP 10115
86961 FUTUROSCOPE Cedex
Tél. : 05 49 49 49 10
Fax : 05 49 49 01 54

PARIS

69 rue La Boétie
75008 PARIS
Tél. : 01 58 36 09 45
Fax : 01 58 36 09 46



II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note « *Fait générateur des cotisations* » de l'annexe expose les modalités de comptabilisation des cotisations.

Nous nous sommes assurés du respect des dispositions du règlement CRC n° 2009-10 relatif aux règles comptables des organisations syndicales. En particulier, nos travaux ont consisté à apprécier, sur la base des informations disponibles, les règles sur lesquelles est établi le fait générateur des cotisations. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère adéquat de la comptabilisation des cotisations.

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Union Départementale, nous avons été conduits à examiner le caractère approprié de la comptabilisation des contributions publiques de financement.

Nous nous sommes ainsi assurés du respect des principes exposés à la note « *Contributions publiques de financement* » de l'annexe et en particulier, nous avons contrôlé que les sommes portées en subventions d'exploitation respectaient bien le principe d'indépendance des exercices.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

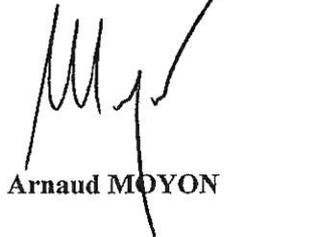
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Niort, le 4 juin 2015

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

GROUPE Y Audit



Arnaud MOYON

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	539,00	31,94	507,06	
Immobilisations corporelles				
Constructions	72 413,00	42 442,06	29 970,94	33 591,59
Autres immobilisations corporelles	47 493,41	35 838,72	11 654,69	2 327,16
Immobilisations financières				
TIAP & autres titres immobilisés	1 224 364,02		1 224 364,02	1 220 031,52
ACTIF IMMOBILISE	1 344 809,43	78 312,72	1 266 496,71	1 255 950,27
Stocks				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	142 747,39		142 747,39	31 782,11
Autres créances	27 806,76		27 806,76	28 210,37
Divers				
Disponibilités	522 615,57		522 615,57	587 412,77
Charges constatées d'avance	4 250,38		4 250,38	11 341,66
ACTIF CIRCULANT	697 420,10		697 420,10	658 746,91
COMPTES DE REGULARISATION				

Bilan

	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 629 469,74	1 508 894,32
RESULTAT DE L'EXERCICE	133 573,95	120 575,42
FONDS PROPRES	1 763 043,69	1 629 469,74
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		47 260,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		47 260,00
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	53 046,02	46 542,23
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	53 046,02	46 542,23
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 095,83	40 884,79
Dettes fiscales et sociales	96 119,67	88 822,42
Autres dettes	12 261,80	37 611,50
Produits constatés d'avance	12 349,80	24 106,50
DETTES	200 873,12	237 967,44
ECARTS DE CONVERSION		

Compte de résultat

	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	%	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Production vendue	173 793,01	55,88	144 006,65	53,58	29 786,36	20,68
Subventions d'exploitation	20 000,00	6,43	13 000,00	4,84	7 000,00	53,85
Reprises et Transferts de charge	2 282,45	0,73			2 282,45	
Cotisations	116 532,12	37,47	111 171,33	41,36	5 360,79	4,82
Autres produits	710,40	0,23	586,64	0,22	123,76	21,10
Produits d'exploitation	313 317,98	100,73	268 764,62	100,00	44 553,36	16,58
Autres achats non stockés et charges externes	228 308,68	73,40	189 344,36	70,45	38 964,32	20,58
Impôts et taxes	4 453,44	1,43	14 832,73	5,52	-10 379,29	-69,98
Salaires et Traitements	168 569,71	54,20	147 848,63	55,01	20 721,08	14,02
Charges sociales	100 106,59	32,18	90 050,39	33,51	10 056,20	11,17
Amortissements et provisions	8 860,71	2,85	6 562,87	2,44	2 297,84	35,01
Autres charges	1,54		561,45	0,21	-559,91	-99,73
Charges d'exploitation	510 300,67	164,07	449 200,43	167,14	61 100,24	13,60
RESULTAT D'EXPLOITATION	-196 982,69	-63,33	-180 435,81	-67,14	-16 546,88	9,17
Opérations faites en commun	305 230,70	98,13	297 057,56	110,53	8 173,14	2,75
Produits financiers	6 499,15	2,09	2 982,10	1,11	3 517,05	117,94
Résultat financier	6 499,15	2,09	2 982,10	1,11	3 517,05	117,94
RESULTAT COURANT	114 747,16	36,89	119 603,85	44,50	-4 856,69	-4,06
Produits exceptionnels	57 326,79	18,43	4 873,00	1,81	52 453,79	NS
Charges exceptionnelles	38 500,00	12,38	3 901,43	1,45	34 598,57	886,82
Résultat exceptionnel	18 826,79	6,05	971,57	0,36	17 855,22	NS
Contribution volontaires en nature						
Total des produits						
Total des charges						

Annexes sociales

Annexes sociales

Désignation du syndicat : CFTC - UD 67

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2014, dont le total est de 1 963 917 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 133 574 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11 mai 2015 par le bureau du syndicat.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2014 ont été établis en respectant le règlement n° 2014-03, le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, le règlement n°99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes associations et fondations ainsi que le règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Périmètre de consolidation

En matière de consolidation des comptes, l'Union Départementale applique les dispositions de l'article L.2135-2b du Code du travail et fournit en annexe de ses comptes individuels les comptes des personnes morales contrôlées au sens de l'article L.233-16 du Code du commerce. En l'espèce ; les entités concernées sont la SCI Mieux Vivre et l'association CEDEC.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Annexes sociales

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- *Logiciels : 1 à 3 ans
- *Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour le syndicat. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Eu égard au dénouement du litige antérieur en 2014 et en l'absence de nouveaux litiges il n'existe pas de risques provisionnés d'un montant individuellement significatif.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices.

 **Annexes sociales****Produits et charges exceptionnels**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale du syndicat.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		539		539
Immobilisations incorporelles		539		539
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	72 413			72 413
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	620			620
- Matériel de transport	2 000			2 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	47 100	14 536	16 762	44 873
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	122 133	14 536	16 762	119 906
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	1 220 032	4 333		1 224 364
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 220 032	4 333		1 224 364

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	539	14 536	4 333	19 407
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		16 762		16 762
Scissions				
Mises hors service				

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

L'UD67 de la CFTC détient 92 000 parts de 10 euros de la SCI MIEUX VIVRE sur 130 300 parts, soit 70.61 % du capital.
La SCI MIEUX VIVRE détient les locaux 19 rue de la Haye 67300 Schiltigheim.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		32		32
Immobilisations incorporelles		32		32
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	38 821	3 621		42 442
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	620			620
- Matériel de transport	2 000			2 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	44 772	5 208	16 762	33 219
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	86 214	8 829	16 762	78 281

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 174 805 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	142 747	142 747	
Autres	27 807	27 807	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 250	4 250	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
USAGERS PRODUITS NON ENCORE FACT,	142 747
FOURNISSEURS - RRR À OBTENIR	9
PERSONNEL - PRODUITS À RECEVOIR	2 232

Notes sur le bilan

Fonds syndicaux

Variation des fonds syndicaux

Les fonds syndicaux s'élevaient au 1er janvier 2014 à 1 508 894.32 euros, auxquels s'ajoute le résultat 2013 et 120 575.42 euros, pour se monter à 1 629 469.74 euros au 31 décembre 2014.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	47 260		47 260		
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			47 260		

Risques provisionnés d'un montant individuellement significatif

Nature	Montant	Echéance	Commentaire

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 200 873 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	53 046	53 046		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 096	27 096		
Dettes fiscales et sociales	96 120	96 120		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	12 262	12 262		
Produits constatés d'avance	12 350	12 350		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	27 096
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	284
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	17 318
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	8 659
FPC À PAYER	931
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	24 000
COTISATIONS À REVERSER	10 912

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	4 250		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D AVANCE	12 350		

Note sur le compte de résultat

Notes sur le compte de résultat

Ressources de l'année (hors mutualisation des moyens et éléments exceptionnels)

	31/12/2014
Cotisations reçues	120 587
- Reversements de cotisations	- 4 055
Subventions reçues	20 000
Autres produits d'exploitations perçus	176 785
Produits financiers perçus	6 499
Total de ressources	319 816

Cotisations

Le fait générateur de la comptabilisation du produit d'une cotisation correspond à l'encaissement effectif des sommes collectées auprès des adhérents et rattachable à l'exercice.

Subventions d'exploitation

L'UD 67 – CFTC applique en la matière le Règlement CRC n° 2009-10. La comptabilisation en produit s'appuie sur une convention signée avec un tiers financeur. Le cas échéant, il est tenu compte des conditions suspensives ou résolutoires stipulées dans les conventions.

Autres produits d'exploitation perçus

	31/12/2014
Production vendue	173 793
Reprise et transfert de charges	2 282
Autres produits	710
Résultat financier net	176 785

Mutualisation des moyens

Les produits et charges de mutualisation des moyens résultent d'une convention de mutualisation signée entre les différents syndicats et l'UD67 de la CFTC.

	31/12/2014
Produits de mutualisation	310 995
Charges de mutualisation	- 5 764
Cotisations nettes	305 231

Note sur le compte de résultat

Résultat financier

	31/12/2014
Revenus des titres de participations	0
Autres intérêts et produits assimilés	6 499
Intérêts et charges assimilées	- 0
Résultat financier net	6 499

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

	31/12/2014
Autres produits exceptionnels	10 067
Reprise S/provision risques et charges	47 260
Produits sur exercices antérieurs	0
Amendes de pénalités	0
Charges sur litiges	- 38 500
Charges sur exercices antérieurs	0
Résultat exceptionnel	18 827

Contributions volontaires et mises à disposition de personnel

L'UD67 n'a pas bénéficié au cours de l'exercice de mise à disposition de personnel.

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes pris en charge sur l'exercice sont de 6 590.30 euros

Montant des engagements de retraite et droit individuel à la Formation

Le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 4 730 euros

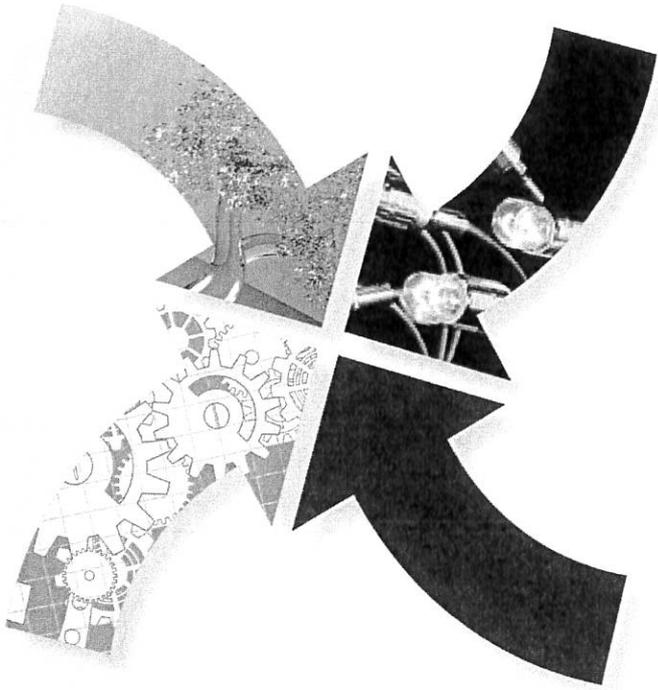
Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation CNC 03-R-01 du 1er avril 2003.

Les droits au titre du droit individuel à la formation sont de 341 heures au 31/12/2014

Notes sur les effectifs

Effectif

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	3	
Ouvriers		



Exercice clos le 31 décembre

2014

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

SCI MIEUX VIVRE
ESPACE EUROPEEN DE L'ENTREPRISE
19 RUE DE LA HAYE
CS 70052 SCHILTIGHEIM
67014 STRASBOURG CEDEX

SCI MIEUX VIVRE

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur
les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les
caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous
aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur
bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de
l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces
conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine
professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

SIÈGE SOCIAL : NIORT

33 rue des Marais
CS 18421
79024 NIORT Cedex
Tél. : 05 49 32 49 01
Fax : 05 49 32 49 17

FONTENAY-LE-COMTE

38 rue de la Capitale du Bas Poitou
BP 20173
85203 FONTENAY-LE-COMTE Cedex
Tél. : 02 51 69 06 10
Fax : 02 51 69 96 07

FUTUROSCOPE

Téléport 1 - @ 7 bis
Avenue de Galilée, BP 10115
86961 FUTUROSCOPE Cedex
Tél. : 05 49 49 49 10
Fax : 05 49 49 01 54

PARIS

69 rue La Boétie
75008 PARIS
Tél. : 01 58 36 09 45
Fax : 01 58 36 09 46

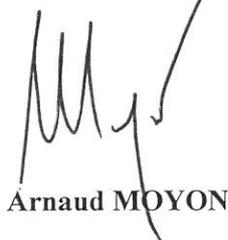
CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Niort, le 4 juin 2015

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

GROUPE Y Audit



Arnaud MOYON

Exercice clos le 31 décembre

2014

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

SCI MIEUX VIVRE
ESPACE EUROPEEN DE L'ENTREPRISE
19 RUE DE LA HAYE
CS 70052 SCHILTIGHEIM
67014 STRASBOURG CEDEX

SCI MIEUX VIVRE

Exercice clos le 31 décembre 2014

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la **SCI MIEUX VIVRE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

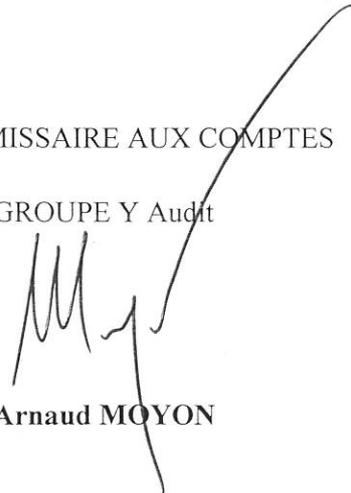
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Niort, le 4 juin 2015

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

GROUPE Y Audit



Arnaud MOYON

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	1 333 076		1 333 076	1 333 076
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	15		15	15
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 333 091		1 333 091	1 333 091
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances	6 062		6 062	5 616
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	11 653		11 653	11 760
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	17 715		17 715	17 375
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 350 806		1 350 806	1 350 467

Bilan

	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 303 000	1 303 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	42 464	42 293
Résultat de l'exercice		171
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 345 464	1 345 464
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	5 343	5 003
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
<i>Personnel</i>		
<i>Organismes sociaux</i>		
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	5 343	5 003
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	1 350 806	1 350 467

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
213100 - Batiments	1 333 076		1 333 076	1 333 076
Constructions	1 333 076		1 333 076	1 333 076
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
261000 - Titres de participation	15		15	15
Participations et créances rattachées	15		15	15
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 333 091		1 333 091	1 333 091
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
448700 - Etat, produit à recevoir	27		27	27
455200 - C/C UR Alsace-CFTC	6 035		6 035	5 589
Autres créances	6 062		6 062	5 616
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
512000 - Crédit Mutuel - opte courant 56345	11 653		11 653	11 760
Disponibilités	11 653		11 653	11 760
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	17 715		17 715	17 375
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 350 806		1 350 806	1 350 467

Bilan détaillé

	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
PASSIF		
101300 - Capital	1 303 000	1 303 000
Capital social ou individuel	1 303 000	1 303 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
110000 - Report à nouveau (solde créditeur)	42 464	42 293
Report à nouveau	42 464	42 293
Résultat de l'exercice		171
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 345 464	1 345 464
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
455000 - C/C UD67-CFTC	4 818	4 478
455100 - C/C Syndicat Crédit Mutuel	524	524
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	5 343	5 003
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
<i>Personnel</i>		
<i>Organismes sociaux</i>		
<i>Etat, Impôts sur les bénéficiaires</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	5 343	5 003
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	1 350 806	1 350 467

Compte de résultat

	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	%	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
RECETTES						
1. Montant brut des loyers						
2. Dépenses incombant à la société						
3. Recettes brutes diverses						
4. Valeurs locatives						
5. TOTAL DES RECETTES						
DEDUCTIONS, FRAIS & CHARGES						
Frais généraux						
Salaires et charges						
6. Frais d'administration et de gestion						
Charges réelles (1)						
+ Charges réelles (2)						
+ Charges réelles (3)						
- Produits réels			-171		171	-100,00
7. Autres frais réels de gestion			-171		171	-100,00
8. Primes d'assurances						
9. Dépenses d'entretien						
10. Dépenses de restauration						
11. Dépenses de grosses réparations						
12. Dépenses monuments historiques						
13. Chges récupérables non récupérées						
14. Indemnités d'éviction, relogement						
15. Impositions						
18. Provision chges copropriété						
19. Régul. provisions déduites N-1						
20. TOTAL DES DEDUCTIONS			-171		171	-100,00
21. Intérêts des emprunts						
24. Remunération des associés						
25. Revenu de parts						
26. REVENU DEGAGE			171		-171	-100,00

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	%	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
RECETTES						
1. Montant brut des loyers						
2. Dépenses incombant à la société						
3. Recettes brutes diverses						
4. Valeurs locatives						
5. TOTAL DES RECETTES						
DEDUCTIONS, FRAIS & CHARGES						
Frais généraux						
Salaires et charges						
6. Frais d'administration et de gestion						
Charges réelles (1)						
+ Charges réelles (2)						
+ Charges réelles (3)						
764000 - Produits financiers			-171		171	-100,00
- Produits réels			-171		171	-100,00
7. Autres frais réels de gestion			-171		171	-100,00
8. Primes d'assurances						
9. Dépenses d'entretien						
10. Dépenses de restauration						
11. Dépenses de grosses réparations						
12. Dépenses monuments historiques						
13. Chges récupérables non récupérées						
14. Indemnités d'éviction, relogement						
15. Impositions						
18. Provision chges copropriété						
19. Régul. provisions déduites N-1						
20. TOTAL DES DEDUCTIONS			-171		171	-100,00
21. Intérêts des emprunts						
24. Remunération des associés						
25. Revenu de parts						
26. REVENU DEGAGE			171		-171	-100,00

Notes sur les comptes annuels

Notes sur les comptes annuels

Désignation de la société : SCI MIEUX VIVRE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2014, dont le total est de 1 350 806 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 0 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30 avril 2015 par le gérant.

Règles générales

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Notes sur les comptes annuels

Amortissements

Il n'est pratiqué aucun amortissement.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Capitaux propres

Le capital est réparti comme suit :

Syndicat général du personnel des organismes du Crédit Mutuel :	133 000 euros
L'Union Régionale d'Alsace de la CFTC :	250 000 euros
L'Union Départementale 67 de la CFTC :	<u>920 000 euros</u>
Soit un total de :	1 303 000 euros

Produits et charges

La conclusion d'une convention de mise à disposition gratuite des locaux a pour effet l'imputation directe des charges auprès des occupants.

De sorte qu'il n'y a ni charges, ni produits comptabilisés au compte de résultat relatifs à la jouissance des locaux (assurance, charges locatives, électricité, frais de gestion...).